Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-212203855-20260618-DELIB39_2026-DE

**COMMUNE DE LA VICOMTE-SUR-RANCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**REUNION DU 18 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA VICOMTE-SUR-RANCE, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BROMBIN, Maire.

Etaient Présents : Mesdames & Messieurs BROMBIN Alain, BERTHELOT Vincent, LEBOUDEC Christine, HARDY Adriane, LEON-COUSIN Caroline, FRERE François, HACQUIN Jean-Pierre, GOUEDART Jordan, BECQUET Michel, FEBVRE Océane, ANÉLARD Patrick, CHAUVIN Sonia, Madame Gwénaelle LE BOUCHER, Cyriane PENHOAT, Vincent PIEPLU

Secrétaire de séance : Madame Océane FEBVRE

Date de convocation : le vendredi 12 juin 2026

## DÉLIBÉRATION N° 39/2026 – Travaux Chemin du Doué – choix du maître d'œuvre

Une consultation auprès d'entreprises a été lancée afin de procéder au choix du maître d'œuvre pour la réalisation des travaux Chemin du Doué.

Deux devis ont été réceptionnés :

- Cabinet PLCE pour un montant de 9 950.00 € HT
- ATELIER ERSILIE pour un montant de 8 237.50 € HT

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** la délibération n° 11/2026 du 20 mars 2026 relative aux délégations du Maire,

Le Maire propose au conseil municipal :

- **D'ATTRIBUER** le marché de travaux à l'entreprise PLCE pour un montant de 9 950 € HT
- **D'AUTORISER** le Maire, ou son représentant, à signer le devis avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant

**Vote à l'unanimité des membres présents et représentés**

FAIT ET DELIBERE A LA VICOMTE/RANCE, LES JOUR, MOIS & AN SUSDITS,

POUR EXTRAIT CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE
Océane FEBVRE

LE MAIRE,
Alain BROMBIN

MAIRIE de LA VICOMTE-SUR-RANCE 22690 CÔTES D'ARMOR